

Note de politique intégrité

Table des matières

1	Préambule :	1
2	Respect de l'intégrité psychologique et physique.....	1
2.1	Introduction.....	1
2.2	Gestion des risques	2
3	Respect de l'intégrité en matière de gestion des ressources matérielles et financières.....	4
3.1	Introduction.....	4
3.2	Gestion des risques	4

1 Préambule

La question de l'intégrité se pose à deux niveaux : le respect de l'intégrité psychologique et physique d'une part, et le respect de l'intégrité en matière de gestion des ressources matérielles et financières d'autre part. L'intégrité des personnes (physique et psychologique) est balisée par la loi et son infraction est passible de sanctions pénales.

Cette note de politique ne tend ni à interpréter la loi, ni encore moins à s'y substituer. Elle vise à faire vivre les valeurs de Quinoa et à baliser ce qui est attendu de ses équipes en termes de respect de ses valeurs. Elle complète la Charte intégrité qui a été soumise en 2018 à la DGD.

Par le respect de l'intégrité psychologique on entendra dans cette charte : ne pas recourir à l'insulte, l'injure, le dénigrement, le harcèlement, ...

2 Respect de l'intégrité psychologique et physique

2.1 Introduction

- Quinoa reconnaît les rapports de domination liés au genre (basés sur le « genre »), aux statuts socio-économiques (basés sur la « classe ») et à l'origine (basés sur la « race ») qui traversent tous les groupes humains et la relation entre ces groupes, ainsi que d'autres rapports de domination tel que l'impérialisme, le validisme, l'agisme, ...
- Quinoa reconnaît que ses employé-e-s et ses membres sont confronté.e.s à et parties prenantes de ces rapports de domination à travers les missions qui leur sont données.
- Quinoa reconnaît que, malgré le fait que l'intégrité des personnes soit balisée par la loi et que son infraction est passible de sanctions pénales, l'égalité et le respect de la diversité ne sont



pas acquis et que les discriminations, les abus et exploitations sont encore largement répandus.

- Quinoa porte les valeurs d'égalité (notamment entre les sexes et les genres), valorise la diversité, le respect et la solidarité.

Face à ces constats, à travers cette note, Quinoa se donne pour objectifs de :

- Identifier les espaces dans lesquels les rapports de domination s'exercent dans le cadre de l'exécution des missions de l'asbl (identifier les risques),
- Se donner des balises en termes d'intégrité en lien avec ses pratiques (gérer les risques).

2.2 Gestion des risques

Quinoa identifie les différents risques en fonction de sa sphère de contrôle, sa probabilité et son impact. Pour chaque risque, Quinoa identifie et travaille sur une prévention de risque (c-à-d une gestion en amont) et une procédure de gestion de risque (c-à-d une gestion de risque en aval).

Parmi les différents éléments préventifs mis en place par Quinoa, notons :

1° Respect de l'intégrité par les employé.e.s

- La procédure de recrutement veille à identifier notamment si le-la candidat-e adhère aux valeurs et missions de l'asbl : valeurs qui comprennent l'égalité, la diversité, le respect et la solidarité
- Les employé-e-s signent un RT et une charte intégrité qui rappellent les valeurs de Quinoa auxquelles il est demandé d'adhérer, et qui balisent les comportements attendus dans le cadre de ses missions
- Les employé.e.s fournissent un extrait de casier judiciaire - Modèle 596-2 : modèle destiné à l'exercice d'une « activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs ».
- Le code de conduite rappelle aussi ce qui est attendu dans la vie privée à caractère public des employé-e-s (c-à-d les réseaux sociaux, les prises de parole en public...).
- Lors de missions à l'étranger, ces balises sont rappelées dans les termes de référence de la mission.

2° Respect de l'intégrité par les responsables des PI et les membres du CA

- La procédure de recrutement veille à identifier notamment si le-la candidat-e adhère aux valeurs et missions de l'asbl : valeurs qui comprennent l'égalité, la diversité, le respect et la solidarité.
- Les responsables signent une charte des volontaires dans laquelle ils s'engagent à incarner les valeurs de Quinoa, ainsi qu'un contrat dans lequel ils affirment adhérer aux valeurs de Quinoa.
- Les responsables de projets signent un contrat qui mentionne qu'un extrait de casier judiciaire - **Modèle 596-2** (modèle destiné à l'exercice d'une « activité qui relève de

l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs ») peut leur être demandé.

- Les responsables suivent un processus de formation qui traite notamment des rapports de dominations complexes auxquels ils-elles seront confronté.e.s durant leur voyage.
- Les membres du CA signent un code de conduite qui rappelle les valeurs de Quinoa auxquelles il est demandé d'adhérer, et qui balise les comportements attendus
- Lors de missions à l'étranger par un membre du CA, ces balises sont rappelées dans les termes de référence de la mission.

3° Respect de l'intégrité par les volontaires

- Les volontaires signent une charte qui rappelle les valeurs de Quinoa (égalité, diversité, respect), et qui balise les comportements attendus.
- Processus de formation : les volontaires suivent un processus de formation qui traite notamment des rapports de dominations complexes auxquels ils-elles seront confronté.e.s durant leur voyage
- Les volontaires signent un contrat qui mentionne qu'un extrait de casier judiciaire - Modèle 596-2 (modèle destiné à l'exercice d'une « activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs ») peut leur être demandé.
- Les volontaires sont invités à co-construire avec leur groupe/leurs responsables ou faire valider par leurs responsables les contenus véhiculés sur Quinoa dans leur vie privée publique (réseaux sociaux, etc.). Cette demande est formulée dans le vienzevecmoi des volontaires. De plus, Quinoa effectue un briefing spécial 'communication' auprès des responsables afin de les informer des aspects éthiques et logistiques liés à la promotion de leur projet.

4° Respect de l'intégrité par le partenaire et ses membres directs ou indirects

- Quinoa a des critères de sélection de ses partenaires qui intègrent l'adhésion à un socle de valeurs communes (voir note de politique Partenariat).
- Le respect de l'intégrité est intégré dans la convention de partenariat.

Si, malgré les mesures de prévention des risques, un.e membre (salarié ou bénévole) de l'association enfreint l'intégrité d'une tierce personne, ou il.elle a son intégrité enfreinte, Quinoa se doit de réagir de façon appropriée. En fonction du préjudice, une procédure ad hoc est alors déployée. Nous ne la spécifions pas dans ce document, mais la partageons sur demande.

3 Respect de l'intégrité en matière de gestion des ressources matérielles et financières

3.1 Introduction

Quand on parle d'intégrité en matière de gestion des ressources matérielles et financières, on parle de malversations de type fraude, faux, conflit d'intérêt ou usage abusif des ressources de l'asbl. Dans le cadre des missions de l'asbl, les risques sont relativement limités. Cependant :

- Quinoa reconnaît que l'accès aux ressources fait l'objet de rapports de force ;
- Quinoa reconnaît que la concentration des pouvoirs renforce ce rapport de force ;
- Quinoa porte les valeurs de transparence et de partage des pouvoirs.

3.2 Gestion des risques

Quinoa identifie les différents risques en fonction de sa probabilité et de son impact. Pour chaque risque, Quinoa identifie et travaille sur une prévention de risque (c-à-d une gestion en amont) et une procédure de gestion de risque (c-à-d une gestion de risque en aval).

Parmi les différents éléments préventifs mis en place par Quinoa, notons :

- Le mode de prévention du conflit d'intérêt est présent dans : le ROI de Quinoa + dans les procédures RH et finances + dans le code de conduite de ses employé-e-s et des membres de son CA
- Ce code de conduite rappelle le cadre lié à l'usage des ressources de l'asbl (usage stricte dans le cadre des missions de l'asbl, ainsi que les principes de consommation sobre et éthique).
- Quinoa est munie d'une note de politique Finance qui définit l'organisation de l'accès aux ressources financières de l'asbl à travers un pouvoir croisé.

Si, malgré la prévention des risques, un risque advient, il sera géré en fonction de sa gravité :

- Les cas de fautes graves sont clarifiés par la loi (faux, usage de faux, détournement, vols, ...).
- Les cas complexes sont mis à l'ordre du jour d'une réunion de CA et font l'objet d'une décision collective.